

Est-il nécessaire de sanctionner les élèves qui perturbent la récréation ?

Lorsqu'il existe des règles clairement rédigées et qu'elles ont été enfreintes, alors, bien entendu, la "loi" doit être appliquée. Dans ce cas, il est important d'engager une démarche de réparation, en exigeant de l'élève fautif qu'il demande pardon à la victime ou encore qu'il répare ce qu'il a cassé. Cette demande de réparation doit avoir lieu en présence de l'enseignant et doit prendre une dimension solennelle. Il faut aussi accorder de l'importance au travail à effectuer auprès des agresseurs. La violence qui se développe aujourd'hui dans les cours de récré dès l'école élémentaire témoigne de la dégradation sociale ambiante combinée à l'influence néfaste de la télévision et des héros que les enfants se fabriquent à travers elle... La détresse infantile est plus grande et les élèves agresseurs sont avant tout victimes d'eux-mêmes. Il y a donc tout un travail à mener avec leurs parents, avec leurs copains de classe et souvent avec des psychologues... un travail basé sur l'écoute, la disponibilité et l'observation, dans la classe comme dans la cour.

Quel est le rôle des éducateurs dans la cour de récréation ?

La récréation est l'un des rares moments où les enseignants peuvent prendre de la distance avec les élèves, les laisser se débrouiller plus ou moins seuls, notamment quand le climat qui règne dans l'école le permet. J'ai remarqué que dans leur grande majorité les enfants aspiraient à une cour calme et tranquille... Ceci étant, les adultes sont là pour prendre en charge ce que les enfants ne peuvent pas gérer seuls. Ils ont une mission d'intervention, par exemple après une chute, une agression verbale ou une bagarre. Ils ont aussi une mission de prévention qui consiste à prendre conscience de problèmes ou de risques que les enfants ne peuvent ou ne veulent pas voir : des élèves qui jouent au ballon dans une zone qui ne s'y prête pas ou d'autres qui essaient de fabriquer des boucs émissaires...

Lorsqu'un conflit éclate, comment les enseignants doivent-ils réagir ?

Cela dépend beaucoup du climat qui règne dans l'école et de la façon dont les enseignants ont parlé des règles en usage dans la cour de récréation. Globalement, il convient de s'interposer dans le calme et de faire raconter l'incident par ses acteurs. Avec des élèves de primaire, le récit, la parole, permettent souvent de sortir du conflit. La discussion peut avoir lieu sur le moment, dans la cour, en y faisant participer d'éventuels témoins (sans pour autant générer un attroupement). Elle peut aussi avoir lieu de manière différée, dans la classe. Dans ce cas, elle doit permettre à l'éducateur de faire une mise au point sur l'importance des liens de solidarité, de travailler sur les notions de partage, d'entraide, de don, de respect...